

**Département de l'ARDECHE
Communauté de Communes Rhone Crussol
Commune de TOULAUD**

**AVIS D'ENQUÊTE
REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Par arrêté N° A/38-2019 du 19 juin 2019, le Président de la Communauté de Communes Rhône-Crussol (CCRC) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision du Plan Local d'Urbanisme de TOULAUD.

A cet effet, Madame Mireille JOURGET a été désignée comme commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif.

L'enquête se déroulera en mairie du 12 juillet 2019 au 14 août 2019 à 12h00, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 13h00 à 16h30.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie de TOULAUD les :

- Vendredi 12 juillet de 15h00 à 18h00
- Samedi 03 août 2019 de 09h00 à 12h00
- Mercredi 14 août 2019 de 9h00 à 12h00

Le dossier d'enquête peut être consulté sur les sites internet <https://www.toulaud.fr/> et www.rhonecrussol.fr, ainsi qu'en Mairie de TOULAUD.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie de TOULAUD. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie, et par voie électronique : enquete.publique@rhone-crussol.fr.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public.